



Organiser une activité bénéfique au profit du Chaînon

Merci d'avoir l'initiative d'organiser une activité au profit du Chaînon et de consacrer temps et efforts pour nous aider à aider des femmes en difficulté à retrouver leur fierté et leur dignité.

Cette trousse a été élaborée afin de vous fournir les informations relatives à l'organisation de votre événement et à son succès. Si après avoir consulté ce feuillet vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Geneviève Dumais ou Lynda Isabel au 514.845.0151

La planification

➤ **Au sujet de votre événement**

Décrivez l'événement que vous planifiez par écrit sur le formulaire ci-joint. Notre coordonnatrice des événements spéciaux en fera l'évaluation et vous donnera son approbation. S'il y a lieu, nous pourrions vous rencontrer pour en discuter plus amplement.

➤ **Promotion de l'événement**

Il est bon de faire savoir que vous organisez une activité au profit du Chaînon. Il nous fera plaisir de vous fournir notre logo ainsi que les normes graphiques pour en faciliter l'application sur votre matériel promotionnel. Avant l'impression de tout matériel promotionnel sur lequel le nom du Chaînon paraîtra, nous apprécions toujours avoir la possibilité de donner notre approbation.

Bravo! Votre événement a été un succès! Le moment est venu de faire le décompte des recettes.

➤ **Traitement des dons et des reçus pour fins d'impôt**

Nous demandons que tous les fonds recueillis soient remis au Chaînon dans les 30 jours suivants l'activité.

Selon la portée de l'événement, le détail des coûts de l'organisation pourraient être demandé, afin de déterminer le montant admissible du reçu de charité, selon les règles gouvernementales.

Afin d'émettre rapidement les reçus pour fins fiscales, nous aurons besoin des données suivantes pour chaque donateur :

- le montant de la participation ou du don (admissible pour le reçu)
- le nom complet du donateur;
- son adresse et code postal;
- son numéro de téléphone;
- copie des chèques des donateurs/commanditaires.

* N'hésitez pas à contacter la coordonnatrice aux événements.

➤ **Reconnaissance pour les donateurs et les bienfaiteurs**

Prenez le temps de discuter des différentes options disponibles avec la coordonnatrice aux événements : lettre de remerciements, publication d'une photo sur notre site Web et/ou dans les médias, de leur nom dans notre rapport annuel, visite du Chaînon, etc.

Merci de faire une différence dans notre communauté !

Organiser une activité bénéfique au profit du Chaînon

Complétez ce formulaire d'entente et faites-nous le parvenir

par la poste : Le Chaînon
Service du financement
4373, av. de l'Esplanade
Montréal QC H2W 1T2

Et/ou Télécopieur : 514 844.4180 et/ou courriel : info@lechainon.org

Vous recevrez un accusé de réception de votre proposition.

Attendez le feu vert du Chaînon avant de passer à l'action !

Organisateur de l'événement		
Prénom	Non	
Adresse		
Ville	Code postal	
Téléphone bureau	Téléphone résidence	
Courriel		
Signature		
Organisez-vous cet événement à titre de :		
<input type="checkbox"/> Individu	<input type="checkbox"/> Entreprise	<input type="checkbox"/> Association
Nom de votre entreprise / Association		
Activité bénéfique		
Brève description de votre activité		
Nom de l'activité		
Date prévue	Endroit	
De quelle manière solliciterez-vous les gens?		
Quel est le coût demandé aux participants?	\$	
Vous attendez combien de participants?		
Y aura-t-il des médias présents?		

Notez que :

- Le Chaînon n'assume pas de responsabilités face aux engagements pris par votre comité organisateur.
- Vous vous engagez à remettre au Chaînon les profits de votre activité dans les 30 jours suivants l'événement.
- Vous acceptez de faire approuver par le Chaînon tout votre matériel publicitaire et promotionnel sur lequel paraîtra le nom ou le logo du Chaînon.
- Le Chaînon se réserve le droit de se retirer de l'activité si, pour des raisons valables, il est en désaccord avec l'utilisation de son nom ou de son logo.